

Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
	ETH-76849	207	21	1656-1675 20.8% 1777-1799 31.7%	1650-1682 28.4% 1738-1754 4.6% 1762-1804 43.8%
Koussan	ETH-76850	191	21	1665-1680 16.7% 1764-1785 23.3% 1793-1801 7.4%	1660-1684 19.6% 1734-1806 53%
	ETH-76848	131	21	1682-1699 11% 1721-1736 8.9% 1804-1818 7.5% 1833-1879 28.6%	1678-1764 34.8% 1800-1892 45.3%

Figure 6.19. Koussan, dates radiocarbones du sondage 2, intérieur du tata.

requiert une attention particulière (fig. 6.21). De cette case principale, seule une partie de la fondation est visible, le reste étant enseveli sous un empierrage. La portion de la fondation observée fait partie d'un ensemble plus vaste qui constituait un habitat. La fondation présente un double parement de moellons de pierre. Ces moellons semblent avoir été dégrossis ; ils présentent des faces relativement planes sur les parements. De la blocaille de remplissage a été utilisée pour combler l'interstice entre les parements externes et internes. Toutes ces pierres sont liées par un mortier de terre crue.

À l'emplacement de ce qui semble avoir été l'ancienne mosquée du site, les populations actuelles ont reconstitué un espace avec un alignement de pierre symbolisant l'emplacement de la mosquée détruite. En dehors des bases des structures d'habitat déjà mentionnées, le site est également riche en vestiges archéologiques de toutes sortes : perles en verre, tessons de céramiques, de porcelaines et de verre, objets en fer, scories etc. Les tessons de céramique retrouvés en surface sont très fragmentaires ; ils sont dégraissés avec des végétaux et ne portent presque pas de décor si ce n'est quelques incisions sous les bords. N'ayant pas effectué une collecte systématique des tessons apparaissant en surface, ces observations sommaires ne reflètent probablement pas l'état général des céramiques du site.

6.3.3. Données historiques

Étant l'une des anciennes résidences royales des *almamy* du Boundou, la ville de Boulebane a été visitée par de nombreux explorateurs. Certains en ont fait une longue description, tandis que d'autres se sont contentés de le signaler à leur passage. De cette littérature, voici les trois descriptions les plus significatives ; les autres données



Figure 6.20. Boulebane, vue partielle du site.

historiques à propos du site de Boulebane concernent sa destruction.

Le major Gray, qui y a séjourné en 1818, dit :

« Boolibany est entouré d'un mur en terre glaise de dix pieds de haut sur dix-huit pouces d'épaisseur. Il est construit avec des angles saillans et percé de barbacanes fort rapprochées. (...) elle a cinq portes avec quelques pans de muraille que surmontent des petites tours placées simétriquement, ayant neuf à dix pieds carrées et percées également de meurtrières... » (Gray 1826 : 122; fig. 6.22).

Plus loin, il mentionne que la muraille est assez délabrée, parce qu'un an plutôt, en 1817, la ville avait subi un raid destructeur des Bambara du Kaarta. Néanmoins, il avait le sentiment que ce tata était le plus redoutable qu'il ait vu depuis qu'il avait commencé son voyage. Anne Raffenel, qui visita Boulebane en 1843-1844, parle d'une grande muraille, ayant 3 à 4 m de haut, avec une assez forte épaisseur. La muraille possède des tours, des bastions carrés et cylindriques ; elle est équipée par plusieurs portes solides et garnies de bonnes serrures. En outre, il signale également le tata particulier de l'almamy, ainsi que les pièces d'artillerie dont cette construction est équipée (Raffenel 1846 : 134-135). En 1850, venant du sud et se rendant à Bakel, Hyacinthe Hecquard passa aussi à Boulebane. Dans sa relation, il nota que « ce village est entouré d'un tata en terre de trois mètres environ de hauteur, sur une épaisseur d'un mètre au moins, percé de plusieurs portes et interrompu par de petites tourelles. » (Hecquard 1853: 387).

Si le griot Sara Dembélé et le vieux Arouna Cissé de Youpe Amadi n'ont gardé que peu d'informations orales



Figure 6.21. Boulebane, base du mur de la « case principale ».

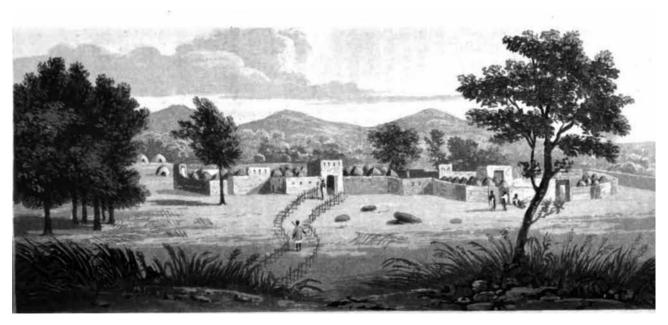


Figure 6.22. Boulebane (Gray 1818: 125).

sur Boulebane avant sa destruction, ils se rappellent assez bien des circonstances de cette destruction. En effet, tous savent que c'est El Hadj Mamadou Lamine Dramé qui a détruit le tata et le village de Boulebane. Ils nous ont également rapporté deux détails très intéressants sur les événements qui eurent lieu lors de l'attaque de Mamadou Lamine. Le premier détail concerne une explosion. Selon ces derniers, sentant que les assaillants prenaient le dessus sur les défenseurs de Boulebane et ne voulant pas que leurs enfants soient pris en captivité après leur défaite, les parents auraient rassemblé leurs enfants dans une case et auraient mis le feu aux poudres, faisant exploser cette case. L'autre détail concerne une cache où les habitants de Boulebane auraient enterré leurs biens précieux afin de les soustraire aux assaillants. Nous mentionnons ces deux détails parce que ce sont eux qui ont déterminé la population de Youpe Amadi à nous interdire formellement les sondages sur le site de Boulebane. Nous avons respecté les vœux de la population malgré les avis positifs du chef de village et du sous-préfet.

Sans aucun doute, c'est Mamadou Lamine qui a détruit Boulebane et son tata en février 1886. Dans une lettre que ce dernier envoya au gouverneur français du Sénégal, il y reconnaissait sa responsabilité et justifiait cette destruction par le refus de l'almamy Omar Penda de lui céder le droit de passage sur ses terres avec son armée pour se rendre au Gamon, à la frontière sud-ouest du Boundou (Nyambarza 1969 : 140-142). Rançon relate aussi la bataille et la destruction de Boulebane. Dans sa narration, il mentionne que : « (...) une épouvantable détonation retentit de ce côté et un pan du tata, d'environ trente mètres de longueur, s'écroula tout à coup ensevelissant sous ses décombres la plus grande partie des assiégeants qui se trouvaient là. » (Rançon 1894 b : 579). C'étaient deux filles de l'almamy Omar Penda qui, par désespoir face à la défaite imminente, avaient mis le feu à la poudrière. Cette narration de Rançon

est relativement proche de l'histoire que Sara Dembélé nous a rapportée. Il est donc fort probable qu'il y ait eu une explosion lors de la guerre contre Mamadou Lamine, quelles qu'aient été les responsables et les victimes.

6.3.4. Datation

Le *tata* de Boulebane fut probablement construit en même temps ou peu après la fondation de Boulebane. Mais quand fut fondé Boulebane? Mamadou Diakité pense que c'est Malick Sy qui a fondé Boulebane (Diakité 1929 :11), mais aucune donnée ni aucun autre auteur ne soutient cette position. Selon A. Rançon, c'est Ahmady-Aïssata, fils aîné d'Aïssata-Bela, la seconde épouse de Maka-Guiba, qui fonda Boulebane pour s'y installer avec ses frères, car Ahmady-Gaye, le fils aîné de la première épouse, était installée à Koussan avec ses frères (Rançon 1894 b : 620). Cette seconde hypothèse nous semble plus plausible et permet d'estimer l'occupation de Boulebane comme résidence royale au plus tard à la fin du 18ème siècle, puisqu'Ahmady-Aïssata a régné de 1794-1819. Toutefois, ceci n'exclut pas que le site ait connu des occupations antérieures.

6.3.5. Bilan

Site majeur dans la dynamique historique du royaume du Boundou, le site de Boulebane a connu une occupation quasi permanente, depuis l'installation de la branche familiale Sissibé issue d'Aïssata-Bela. Cette installation daterait de la fin du 18ème siècle, mais il n'est pas exclu que le site ait connu des phases d'occupation antérieure. Le *tata* qui fut érigé à Boulebane était en terre crue, probablement monté à la bauge. Après sa construction, la muraille a certainement bénéficié de nombreuses réparations, parce que la ville subissait régulièrement des assauts de la part des ennemis du Boundou. Les explorateurs qui ont visité